Vivre la ville!

Mercredi 17.03.10 | 43e année | No 7

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Bon pour le moral !

Les comptes 09 de la Ville s'affichent en noir. Yes ! Certains y verront beaucoup de rigueur, un peu de chance. D'autres beaucoup de chance, un peu de rigueur. Au fond, peu importe. Le résultat est là. Le canton de Neuchâtel n'a pas très bonne mine ces derniers temps et les échos des médias ne sont pas dithyrambiques à son égard. Le taux de chômage est élevé et les perspectives de reprise sont encore éloignées. Le moral de la région n'est pas au beau fixe. Ainsi, même si la situation financière de la Ville reste fragile et si les comptes des 2 ou 3 prochaines années pourraient se teinter de rouge, voire de pourpre, le résultat 09 constitue un signal positif de nature, on l'espère, à redonner confiance à la population. Pied de nez à la crise, il est de nature à rassurer. Il démontre en particulier une capacité de faire face à l'adversité, de rebondir. Dû principalement au produit exceptionnel de l'impôt sur les personnes morales, il n'aurait cependant pas été possible sans l'engagement du personnel de l'administration, qui a su serrer les boulons en cette difficile période. Le Conseil communal lui tire un grand coup de chapeau. En bref, il n'y a aucune raison de bouder son plaisir.

Alain Ribaux
Directeur des finances

A l'aube du Millénaire, le Conseil communal envisage l'avenir avec une certaine sérénité.

Comptes 2009 positifs

La Ville de Neuchâtel a bouclé ses comptes 2009 avec un excédent de revenus de 2,3 millions de francs pour 259,8 millions de charges. « Pied de nez à la crise », ce résultat est d'autant plus encourageant que le budget prévoyait un déficit de 7,4 millions ! Les impôts payés par quelques sociétés ayant encore réalisé d'excellentes affaires en 2008 sont pour l'essentiel à l'origine de ces comptes positifs.

Les recettes fiscales encaissées l'an passé sont supérieures de plus de 9 millions au budget (+8,6 millions pour les seules personnes morales). Grâce en partie aux réformes structurelles, les charges de personnel sont demeurées inférieures de plus de 2,7 millions aux prévisions (–2,8%). Les intérêts passifs sont en baisse de 1,3 million en raison notamment du recul de la dette passée de 481 à 447 millions de francs.

Eclaircie dans un ciel sombre

Le Conseil communal apprécie à sa juste valeur ce résultat qui démontre que la Ville est encore capable de remplir ses obligations sociales et environnementales, en particulier. Toutefois, cette « éclaircie dans un ciel sombre » ne signifie pas que le beau temps s'est installé. La santé financière de la Ville reste fragile et doit faire l'objet de toutes les attentions. L'épuisement, pour beaucoup ces prochains mois, des indemnités de chômage impliquera une augmentation de l'aide sociale. En parallèle, les impôts sur les personnes morales devraient connaître une baisse logique et de nouvelles dépenses se profilent à l'horizon. C'est dire si la poursuite d'une gestion rigoureuse des deniers publics reste d'actualité.

Fortune consolidée

En résumé, le Conseil communal va maintenir le cap et faire le dos rond. La consolidation de la fortune communale permettra d'assumer les répercussions de la crise durant les exercices à venir. A l'aube du Millénaire, c'est ainsi avec une certaine sérénité que l'exécutif envisage l'avenir.

La Ville participera à l'action Earth Hour le 27 mars prochain en faveur de la protection du climat.

L'ESN donnera le dernier concert de sa saison le 28 mars prochain à 17 heures au Temple du Bas.

La compagnie Mandragore jouera « Ce soir, on improvise » au Théâtre de la Poudrière, les 21, 23 et 24 mars.

Publicité

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS

50% MEUBLES DU BATTOIR JEANS LEVIS 15 FRS

MATHOD entre Orbe/Yverdon
ST-SULPICE Rte Cantonale Lausanne/Morges
COURTAMAN entre Morat et Fribourg
MEYRIN Bois du Lan

Pierre Grosjean

24/24

Une équipe
de professionnels
à votre service

Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE FCR Fédération des Carrossiers Romands

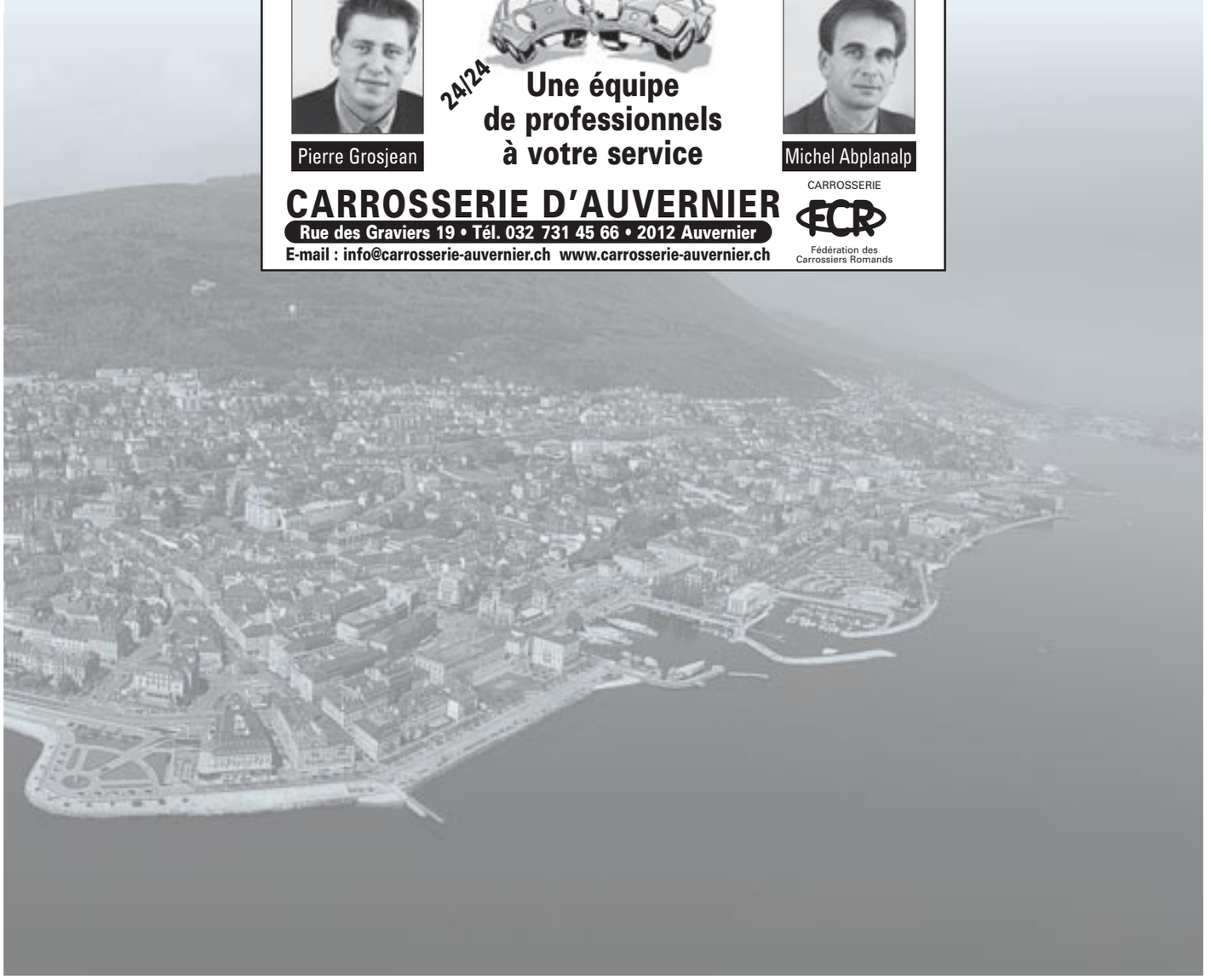

Dans ce numéro

Dernier concert

Consacrée au thème de Goethe, la saison de l'Ensemble symphonique de Neuchâtel se termine dimanche 28 mars avec le concert « Années d'apprentissage ». A cette occasion, la direction de l'orchestre sera confiée au chef invité Philippe Bach. L'ESN comptera également sur la présence de la récitante Yvette Théraulaz.

Page 4

Du changement au cimetière

Le Conseil général a accepté d'accorder un crédit de 1,2 million destiné à aménager des quartiers du cimetière Beauregard et également à la révision du four principal du crématoire. Ce crédit comprend une somme de 100'000 francs pour étudier la mise en place d'un nouveau crématoire.

Page 8

Solution provisoire

Maurice Ruedin a été nommé pour assumer ad intérim la direction des Ecoles enfantines et primaires de la Ville. Sous-directeur des Ecoles depuis 1990, il est apparu comme la personne idéale pour remplir cette fonction.

Page 9

1000 km en trot'

Cedric Bürgi, Benjamin Stocco et Marie Nansoz ont parcouru plus de 1000 kilomètres en trottinette et à vélo. Ils ont relevé l'incroyable défi de relier Amsterdam à Neuchâtel en traversant pas moins de cinq pays. Cedric raconte ce périple.

Page 16

L'éclairage des lieux emblématiques de la Ville s'éteindra le 27 mars durant une heure

Dans le cadre de Earth Hour, l'éclairage des établissements emblématiques de la Ville sera coupé durant une heure.

La Ville coupe le jus

Dans le cadre de l'événement Earth Hour, la Ville éteindra le 27 mars prochain les éclairages des lieux emblématiques de Neuchâtel de 20h30 à 21h30. Cette action symbolique a pour but de faire prendre conscience à la population de la nécessité d'agir en faveur de la protection du climat. Lancé en 2007 par le WWF, cet événement est organisé dans plusieurs villes provenant des quatre coins du monde. En 2009, la Ville avait déjà participé à Earth Hour au même titre que 4'000 autres communes du monde entier.

En Suisse, la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter et ce de manière constante. Cette situation inquiétante interpelle la Ville. Conscient de l'état actuel des choses, le Conseil communal a donné une large place au domaine de l'Environnement et de l'Energie dans son programme politique 2010-2013. Il entend mener de nombreuses actions dans le domaine de l'énergie, des transports et du développement durable. Ces actions ciblées visent à sensibiliser la population ainsi que les professionnels du domaine de l'énergie. Plusieurs autres actions seront encore développées dans les années à venir.

Volonté d'économiser de l'énergie

Par sa participation symbolique à Earth Hour, la Ville souhaite montrer sa volonté d'être attentive à la consommation d'énergie sur le plan communal. Elle entend également confirmer son engagement en faveur des économies à réaliser sur le long terme durant les prochaines décennies. La Ville souhaite également faire preuve de solidarité avec les communes du monde entier dans le but de démontrer qu'ensemble, il est possible d'agir en faveur du bien commun et plus particulièrement en faveur du climat.

Extinction des feux

La Ville contribuera ainsi symboliquement à cette action le 27 mars prochain en éteignant durant une heure les lumières extérieures des lieux mythiques de la Ville. De 20h30 à 21h30, les éclairages de la Collégiale, du Palais DuPeyrou, du Château, de l'Hôtel de Ville ainsi que les embellissements d'arbres seront coupés !

Hommage à la Francophonie

Le 20 mars, en Suisse, 17 villes célébreront la Journée internationale de la Francophonie. Les festivités se prolongeront jusqu'au 28 mars. Dans ce cadre, les artistes francophones sont invités à s'approprier la chanson « Ensemble ». Parrainé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ce titre a été composé par Célina Ramsauer, auteur-compositeur valaisanne. Avec la production Anilec, elle a décidé de développer un concept pédagogique et ludique autour de la richesse des différences des peuples et des états membres de l'OIF. C'est ainsi que le concept « Ensemble, hommage à la Francophonie » voit le jour. Par le biais de la diffusion large de cette chanson, ce dernier doit permettre de véhiculer les valeurs défendues par l'OIF. Le titre « Ensemble » ainsi que le matériel qui l'accompagne est à télécharger sur le site internet www.ensemble-francophonie.org. (ak)

L'Ensemble symphonique de Neuchâtel donnera son dernier concert de la saison le 28 mars au Temple du Bas

Années d'apprentissage

Le Temple du Bas accueillera le 28 mars prochain l'Ensemble symphonique de Neuchâtel (ESN) pour l'ultime concert de la saison: « les années d'apprentissage ». La direction de l'orchestre sera confiée à Philippe Bach, actuel directeur musical titulaire du Théâtre de Lubeck et Kappellmeister (maître de chapelle). Durant ce concert, l'ESN jouera notamment « L'Arlésienne suite N° 2 » de Georges Bizet ainsi que la « Petite suite » de Claude Debussy. La comédienne Yvette Théraulaz prêtera sa voix à l'histoire de Babar.

Ce concert est le 5e et dernier de la saison « Traces » de l'ESN. Cette dernière était entièrement consacrée au thème de Goethe. Ce célèbre écrivain allemand a laissé derrière lui une œuvre littéraire impressionnante. Le présent concert s'intitule « Années d'apprentissage » en référence à l'ouvrage « Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister », datant de 1794-96. Ce roman fait l'éloge de l'individu qui suit un parcours semé d'erreurs. Riches en enseignement, ces dernières permettent de favoriser le développement de l'individu.

Déroulement du concert

Pour commencer, l'ESN jouera la « Fanfare pour précéder la Péri » de Paul Dukas. Ce compositeur français a mis en musique la folle aventure d'Achmet, personnage de « la Péri » de Théophile Gautier. Suivront ensuite « L'Arlésienne suite n°2 », de Bizet et la « Petite suite » de Debussy. Le concert se poursuivra par « L'Histoire de Babar » récitée par Yvette Théraulaz. Babar est le célèbre éléphant qui enseigne l'art de vivre élégamment à sa famille. Cette musique de Poulenc est réalisée avec beaucoup de subtilité. Pour finir, l'ESN jouera « L'Apprenti Sorcier » de Paul Dukas. Le tout, sous la direction du chef invité Philippe Bach.

Un chef invité

Philippe Bach est actuellement directeur musical titulaire du Théâtre de Lubeck. Cette saison, il se charge également de la direction de l'Orchestre de la Suisse Italienne, de l'Orchestre Symphonique de Madrid, du Zuger Sinfonietta et du Basel Sinfonietta. En 2006, il a remporté le premier prix de la « International Jesús López-Cobos Opera Conducting Competition », après un engagement de deux ans auprès du Teatro Real de Madrid. Il a fait ses premières armes dans cette maison d'opéra avec « Madame Butterfly ».

La chanteuse et comédienne Yvette Théraulaz racontera l'histoire de Babar le 28 mars lors du dernier concert de la saison de l'ESN. • Photo: sp

Une récitante internationale

Yvette Théraulaz est chanteuse et comédienne. Elle travaille principalement en France, en Belgique ainsi qu'en Suisse. Elle a suivi sa formation au conservatoire de Lausanne, mais également à Paris chez Tania Balachova. En 1992, elle remporte le Grand Prix de la Fondation Vaudoise pour la Culture. En 2001, elle gagne également le fameux Prix du Comédien, décerné par le Théâtre du Grütli. Yvette Théraulaz a collaboré sur une centaine de spectacles de théâtre. Elle a réalisé de nombreux tours de chant en tant qu'auteure, compositrice et interprète, dont le dernier en date est « Histoires d'elles ». Elle a également fait paraître pas moins de sept double-albums.

- **« Années d'apprentissage » le dimanche 28 mars à 17 heures au Temple du Bas. Réservations au 032 717 79 07. Informations supplémentaires sur www.esn-ne.ch.**

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.

Jusqu'au 31 mars, exposition « L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 16 mai, exposition « Revenez chères images ! », René Myrha, peintre et Rose-Marie Pagnard, écrivain.

Jeudi 18 mars à 20 heures, visite musicale de l'exposition « Revenez chères images ! », par l'Atelier de musique contemporaine de la HEM Lausanne/Fribourg, direction Jean-Claude Charrez.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 16 mai, exposition « Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 21 mars, exposition « Composite Visions ». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 16 mai, exposition « Dürrenmatt caricaturiste: nouvelles acquisitions ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), du 21 mars au 25 avril, exposition Jacques Minala, peinture. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 20 mars à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 3 avril, exposition Myrha, peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Salle des pasteurs (rue de la Collégiale 3), lundi 22 mars à 20 heures, conférence sur le thème « Justice et dignité humaine dans la Bible », par le professeur Jean Zumstein.

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3e âge: mardi 23 mars de 14h15 à 16 heures: « Rire, tristesse, haine, de l'Antiquité à nos jours », par Antoinette Hurni, professeur de langues et cultures de l'Antiquité.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 22 mars à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2e étage: « Du Rajasthan à Bénarès », présentation de diapositives par Charles-André Kaufmann.

L'actualité culturelle

Dario Fo au Théâtre Tumulte

Le Théâtre Tumulte présentera du 19 au 28 mars le spectacle de Dario Fo : « L'histoire du tigre et le sacrifice d'Isaac ».
Ce soldat de Mao, blessé, attrape la gangrène. Il « a le tigre », comme on le dit en Chine pour exprimer qu'il est capable de résister à toutes les épreuves. Le Tigre, notre soldat va le voir de près, car c'est dans l'antre d'une tigresse et de son petit qu'il trouvera abri.
La création du « Sacrifice d'Isaac » n'a pas été une représentation tranquille. L'histoire dégage un humour noir. On y présente un Dieu à dimension humaine, aimant les dés, les cartes et les paris. Il a les traits d'un personnage débonnaire, qui a toujours besoin d'être rassuré de l'amour de l'homme envers lui.
Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, du 19 au 28 mars (vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 17 heures). Réservations : tél. 032 730 69 88 ou par le site www.tumulte.ch. Entrée : Fr. 20.–/15.–.

Fantaisie musicale et littéraire

Le troisième « vendredi » à la Collégiale emmènera le public, vendredi 26 mars, sur les pas de Franz Liszt dans son étape de voyage à Fribourg en 1836, accompagné de son égérie Marie d'Agoult et de George Sand et ses enfants.
Retracés par cette dernière dans ses *Lettres d'un voyageur,* des extraits de cet ouvrage décrivant la visite à la cathédrale de nos héros, complétés par les textes d'Adolphe Pictet, seront proposés par François Rochaix *(photo).*
Si le narrateur saura faire valoir tout le talent de la femme de lettres et de l'écrivain suisse, les pièces de Liszt/Bach, Liszt/Chopin, Liszt et Mozart composant le programme bénéficieront du talent de Guy Bovet qui mettra toute sa faconde musicale et son tempérament à les servir.
Collégiale, vendredi 26 mars à 18h30. Entrée libre, collecte.

La jeune fille de Sorrente

Les élèves d'option spécifique musique du Lycée Denis-de-Rougemont, en collaboration avec des classes d'art visuel proposent, jeudi 25 et vendredi 26 mars, un spectacle musical et visuel haut en couleurs.
Conduit pas Caroline Lambert, en collaboration avec Vincent North, ce projet de création s'articule autour du peintre Léopold Robert.
Le public découvrira à travers quelques extraits des correspondances de Léopold Robert, ce tableau découpé en neuf parties qui illustrera neuf styles de peintures contemporaines différentes associés à neuf compositions musicales en lien avec les courants picturaux qui ont jalonnés la période du XXe siècle. L'ensemble instrumental créé pour l'occasion réunira vingt-deux talentueux lycéens musiciens.
Aula du Lycée Denis-de-Rougemont, fbg de l'Hôpital 59, jeudi 25 et vendredi 26 mars à 20 heures. Entrée libre, collecte.

Le Théâtre de la Poudrière accueille une création de la compagnie Mandragore

« Ce soir, on improvise »

La compagnie Mandragore jouera une pièce de Luigi Pirandello dimanche prochain ainsi que les 23 et 24 mars au Théâtre de la Poudrière. Intitulée « Ce soir, on improvise », cette création mêlera amateurs et professionnels sur scène. Ces derniers se chargeront des décors, des costumes, de la création lumière et des rôles importants. Les comédiens sont tous domiciliés dans le canton et entendent démontrer la valeur du théâtre neuchâtelois. Quant à la mise en scène, elle est assurée par Jacint Margarit.

La pièce « Ce soir, on improvise » est à découvrir les 21, 23 et 24 mars au Théâtre de la Poudrière. • Photo : sp

L'auteur de la pièce, Luigi Pirandello, était un écrivain de renom. Il a entre autres reçu le prix Nobel de littérature « pour son renouvellement hardi et ingénieux de l'art du drame et de la scène ». Les plus célèbres de ses pièces, « Comme ci (ou comme ça) » et « Six personnages en quête d'auteur », ont la particularité d'introduire le théâtre dans le théâtre.

Un mari jaloux

« Ce soir, on improvise » a été écrit en 1930. Cette pièce décrit l'histoire d'une troupe de théâtre désireuse d'improviser à partir de l'histoire d'une famille sicilienne, inspirée de la nouvelle « Leonora, addio ! », de Pirandello. La fille aînée de la famille vit un calvaire aux côtés de son jaloux de mari. Dirigés par un metteur en scène mégalomane, les comédiens de la troupe de théâtre décident de se débarrasser de lui. Les acteurs vont ainsi pouvoir vivre à nu leurs personnages.

Double jeu des comédiens

Durant toute la pièce, les comédiens joueront deux facettes de leur personnage : celui qui est comme dans la vraie vie et celui qui joue un rôle. La création de Pirandello tourne constamment autour de la question « qu'est-ce que le théâtre, vraiment ? ». Sans y répondre, les comédiens jouent et s'amusent de cette interrogation. Le spectateur devra oublier qu'il est au théâtre, malgré que la pièce ne cesse de le lui rappeler. (ak)

« Ce soir, on improvise » au Théâtre de la Poudrière le dimanche 21 mars à 17h00 et les mardi et mercredi 23 et 24 mars à 20h00. Tarifs : 25.– / 15.– (Club espace : 5.– de réduction). Réservations au 032 931 32 66.

Chronique culturelle

Aimer à perdre la raison

L'ancien adjoint au maire d'Antraigues-sur-Volane, en Ardèche, est mort samedi à 79 ans. Avec lui a disparu celui pour qui la femme était l'avenir de l'homme, qui aurait préféré mourir d'aimer plutôt que de vieillesse. Personne comme Jean Tenenbaum, né d'un père juif mort à Auschwitz, n'aura su dire aussi bien la nuit et le brouillard dans lesquels s'enfonçaient les déportés. Personne n'aura chanté la montagne comme cet Ardéchois de cœur qui a fait découvrir à toute une génération la poésie d'Aragon et incarné l'idéal communiste, sans jamais changer de cap malgré la tempête, à l'image des mutins du cuirassé Potemkine auquel il a su si magnifiquement rendre hommage. Après Brassens, Brel et Ferret, Jean Ferrat est le dernier des monstres sacrés de la chanson française à s'en aller. « Que serai-je sans toi », me suis-je souvent demandé. L'évidence aujourd'hui est cruelle : orphelin mais avec pour mission de faire connaître l'espoir que tu portais, camarade, à ma fille adolescente afin que la môme sache que l'on peut aimer à en perdre la raison et que, finalement, c'est beau la vie…

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
Texte de Marie-Ange Voisin
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
L'Album-Souvenir de nos Doudous
Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 24,5 cm x 21 cm

Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
Texte de Catherine Raimondi
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION !

5 livres pour **80.–** au lieu de 115.–

2 livres pour **35.–** au lieu de 46.–

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.–»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.–»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel

Une surprenante coïncidence pour le Parlement des Jeunes en 2010

Qu'y a-t-il de plus important dans la vie d'un jeune que lorsqu'il franchit (enfin!) la limite qui lui offre son billet d'entrée au monde adulte, à la «vraie vie»? C'est en effet, par hasard, que les trois nouveaux membres du bureau ainsi que le Parlement des Jeunes (PJNE) soufflent simultanément leurs 18 bougies cette année! Serait-ce le moment pour nous de jeter un regard en arrière afin de tirer un constat sur le chemin déjà parcouru ces dernières années? Certainement pas! Gardons simplement à l'esprit ces mots d'ordre: un nouveau bureau et une assemblée jeune, dynamique et motivée – aller de l'avant!

Un véritable coup de jeune fut déjà opéré en 2006 lors de la création d'une nouvelle ligne graphique, avec la réalisation de flyers et d'affiches au design moderne. Malgré tout, le PJNE reste plutôt méconnu et il est, malheureusement, souvent imaginé comme un organe politique ennuyeux. Or, la réalité est tout autre! Le PJNE a pour principale vocation de soutenir les activités sociales, sportives et culturelles tout en réalisant des projets en faveur de la jeunesse dans une ambiance chaleureuse. L'un des objectifs clair pour 2010 est d'améliorer le contact avec la population et plus particulièrement avec la jeunesse. Cette dernière doit savoir qu'elle peut compter sur un PJNE qui, à son écoute, fera tout son possible afin de représenter au mieux ses intérêts et pour soutenir les projets qui dynamiseront notre ville.

De plus, samedi 13 mars, Damien Tiefenauer, membre depuis deux ans, a été élu au comité de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes lors de l'assemblée des délégués à Fribourg. Un atout certain pour le PJNE qui dispose, à présent, d'un relais au sein de cet organe qui représente la voix des jeunes au niveau national.

En définitive, le PJNE compte sur son actuel projet phare qui s'annonce fort prometteur: la Carte Jeune qui fera, nous l'espérons, bientôt son arrivée.

Maximilien Job

La Ville jeune

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), samedi 20 mars à 22h45 (portes à 22h), soirée organisée par le forum «Tous différents, tous égaux»: Najavibes (reggae), Abraxas (folk), DJ Magoo. Prélocation Petzi: Fr. 5.–. www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club, vendredi 19 mars (portes à 22h), Post animal rock: Pneu, Revok (records), Coït (records), When icarus falls. Prix: Fr. 15.–.
Samedi 20 mars (portes à 23h), dansez pour Louison Bonnemort!: Tim Sweeney, Dan, visuels par Valerio Spoletini. Prix. Fr. 15.–. www.petzi.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public vendredi 19 mars dès 18h30 ainsi que samedi 20 et dimanche 21 mars (journées entières), en raison des championnats suisses des clubs. Réouverture lundi 22 mars dès 8 heures.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Jeudi 18 mars, 18h45, Baxter-Panerai, groupe A.
Lundi 22 mars, 18h45, Neotime-La Gondola, groupe A.
A 20h15, Baxter-Philip Morris, groupe A.
Mardi 23 mars, 18h45, Bar 21-Celgene, groupe B.
A 20h15, Casa d'Italia-New Look/C. Italiano, groupe A.
Mercredi 24 mars, 18h45, EM-Microelecronic-Panerai, groupe A.
A 20h15, FEN fête de l'Uni-Colorix, groupe B.

Football
Samedi 20 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Serrières I-Le Locle, 2e ligue inter.
A 20h15, Serrières II-Courtelary, 2e ligue.
Dimanche 21 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, ASI Serrières-MJOR, inters A.
Dimanche 21 mars, stade de la Maladière, 16h Xamax-Aarau, ASL.
Mercredi 24 mars, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Espagnol-Deportivo, 3e ligue.

Rugby
Samedi 20 mars, terrain de Puits-Godet, 15h, RC Neuchâtel Club-RC Fribourg, LNB.

Hockey sur glace
Samedi 20 mars, patinoires du Littoral principale, 17h, Neuchâtel Futur-L4C/match de promotion, novices A.

Patinoires du Littoral
(du 18 au 21 mars)

Piste principale
je/ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.

Fermeture de la patinoire dimanche 21 mars.

Le Conseil général débloque 1,2 million de francs pour l'entretien du cimetière et du crématoire de Beauregard

Quartier multiconfessionnel bienvenu

Le Conseil général a accepté lundi à l'unanimité de débloquer un crédit de 1,2 million de francs pour l'aménagement de quartiers du cimetière de Beauregard ainsi que pour l'entretien du crématoire. Les groupes ont déploré l'arrivée quelque peu tardive de cette demande de crédit relative au cimetière de la Ville. Quant au rapport de l'exécutif concernant l'entrée dans la Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel, il a été retiré et sera repris lors d'une prochaine séance. Le Conseil général a également accepté quatre postulats émanant de la majorité.

Cimetière de Beauregard

Le rapport de l'exécutif concernant le cimetière de Beauregard comporte deux projets. Le premier prévoit l'aménagement d'un nouveau quartier ainsi que la désaffection d'un ancien quartier. Le second concerne la révision du four principal du crématoire ainsi que le changement des installations. «Nous saluons le fait qu'il s'agira d'un quartier multiconfessionnel», a déclaré Grégoire Oguey, porte-parole du groupe socialiste. «Il s'agira de veiller à ce que ce quartier reste bien multiconfessionnel et non le contraire», a rétorqué Sylvain Brossin, porte-parole du groupe UDC. Jean Dessoulavy, pour le groupe libéral-radical, a déclaré: «Dans le nouveau quartier, les familles pourront choisir le rythme de sépulture qu'elles souhaitent.» Concernant le partenariat public-privé évoqué dans le rapport, le groupe PopVertsSol estime qu'«il ne s'agit pas d'une prestation administrative, mais bien d'une mission institutionnelle». Pour le groupe libéral-radical, il ne saurait être question de privatiser le cimetière. Le conseiller communal Pascal Sandoz a confirmé: «La gouvernance du cimetière est du domaine public et nous n'allons pas le privatiser.»

Deux rapports retirés

Ce rapport adopté, l'ordre du jour proposé par le Conseil communal pour cette séance était épuisé. L'exécutif avait en effet retiré le rapport à l'appui d'une demande de crédit pour financer les actions à entreprendre dans le cadre de Neuchâtel Cité de l'énergie faute d'avoir obtenu à temps le préavis du Département cantonal de la gestion du territoire. Ce rapport sera repris lors d'une prochaine séance.

Personnel à consulter

Le 3e rapport de la soirée, qui répondait à un postulat socialiste relatif au passage à la Caisse de pensions unique (CPU) de la fonction publique neuchâteloise, a été retiré par le Conseil communal à la demande de plusieurs groupes. Deux associations du personnel (policiers et SIS) ont demandé à être entendues par le Conseil communal avant que le Conseil général n'adopte des modifications du statut du personnel nécessitées par la création de la nouvelle caisse. Le directeur des finances Alain Ribaux s'est exécuté, réaffirmant toutefois que les modifications en question étaient purement formelles et ne touchaient pas aux droits du personnel. Sur le fond, le Conseil communal a indiqué que le coût d'entrée dans la CPU pour la Ville (dont la Caisse de pensions était en sous-couverture) serait inférieur aux prévisions. La somme exacte sera connue fin mai. Elle avoisine les 14 millions de francs que le Conseil communal a trouvés en procédant à une réévaluation de certains immeubles appartenant à la Ville.

Quatre postulats acceptés

Par 19 voix contre 9 et 10 abstentions, les élus ont chargé le Conseil communal de déterminer les stratégies d'action à disposition pour renforcer et développer l'activité commerciale et économique du centre-ville, en partenariat avec les acteurs concernés. Mal à l'aise vis-à-vis de cette demande, le Conseil communal, qui œuvre déjà avec le manager de la cité au développement d'une stratégie dans ce sens, a demandé, en vain, au groupe socialiste de retirer son postulat.

Logements bon marché

Le Conseil général a également dit oui par 24 voix contre 13 au groupe PopVertsSol qui proposait de mettre à disposition des locataires dont le loyer ne sera bientôt plus subventionné ainsi que des personnes à l'aide sociale les appartements des immeubles que la Ville envisage de vendre faute de pouvoir les entretenir correctement.

Informer davantage

Par 26 voix contre 6 et 5 abstentions, le Conseil général a donné mission à l'exécutif d'informer la population de façon concrète et pédagogique sur les économies d'énergie. Le Conseil communal réfléchit d'ores et déjà à la mise en place d'une centrale à négawatts afin de montrer que la somme des efforts individuels pour économiser l'énergie peut être impressionnante. Enfin, par 25 voix contre 11, le Conseil général a chargé le Conseil communal d'informer davantage la population à propos de toutes les prestations d'aides publiques et sociales à disposition des habitants de la ville.

La boutique d'information sociale, à la rue Saint-Maurice 4, est un lieu d'orientation et d'information à disposition de tous. Le meilleur endroit pour savoir à quoi l'on a droit !

Maurice Ruedin succèdera provisoireme

Nouveau dir

Le Conseil communal a récemment décidé de nommer Maurice Ruedin pour assumer ad intérim le poste de directeur des Ecoles enfantines et primaires de la Ville. Il remplacera Denis Trachsel, démissionnaire. Maurice Ruedin a rempli la fonction de sous-directeur pendant 20 ans. Aux yeux du Conseil communal, il est apparu comme la personne idéale pour assumer cette tâche. Il prendra la tête des Ecoles dès la rentrée d'août 2010, dans la période de transition vers les nouvelles structures scolaires prévues par le concordat HarmoS.

Plus concrètement, le concordat HarmoS prévoit notamment de rendre l'école obligatoire pour les enfants dès 4 ans révolus dès la rentrée scolaire 2011. Cette mesure engendrera l'ouverture de nouvelles salles de classe pour accueillir une population plus

Le Conseil général a accepté d'octroyer un crédit de 400'000 francs pour réviser le four crématoire principal de Beauregard.

nt à Denis Trachsel comme directeur des Ecoles enfantines et primaires

ecteur des Ecoles

nombreuse d'enfants âgés de 4 ans. Actuellement, seulement 70% des élèves de cet âge sont scolarisés. Ce concordat constitue plus généralement une harmonisation du système scolaire.

Départ de Denis Trachsel

A la fin du mois de janvier 2010, la Ville communiquait le départ de Denis Trachsel, directeur des Ecoles enfantines et primaires de la Ville (voir également notre édition du 10 février 2010). Denis Trachsel souhaitait donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en retournant à l'enseignement. Durant sa carrière, il s'est beaucoup impliqué dans la formation continue ainsi que dans l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement, notamment en mathématiques. Après neuf années à la tête des Ecoles de la Ville, il quittera sa fonction en juillet 2010.

Succession au poste de directeur des Ecoles

Pour remplacer Denis Trachsel, le Conseil communal a décidé de nommer Maurice Ruedin afin d'assumer ad intérim la direction des Ecoles enfantines et primaires de la Ville. Marié et père de trois enfants, Maurice Ruedin a obtenu son certificat pédagogique en 1976. Agé de 57 ans, il s'est notamment impliqué dans la formation continue du corps enseignant lors de l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement du français. Il assume le poste de sous-directeur des Ecoles enfantines et primaires de la Ville depuis 1990. Maurice Ruedin connaît donc déjà la plupart des tâches relatives à la direction d'une école. Il a d'ailleurs traité de nombreux dossiers sur le plan communal. En outre, il connaît très bien la Ville et ses institutions puisqu'il a siégé au Conseil général de 1986 à 1988.

Transition vers de nouvelles structures scolaires

Maurice Ruedin est impliqué dans la mise en œuvre du concordat HarmoS. Il fait partie de la commission chargée de la mise en place de la nouvelle grille-horaire. Outre cette mesure, le concordat prévoit également d'instaurer un nouveau découpage des cycles. Un nouveau plan d'étude romand devrait aussi voir le jour. Dès 2013, l'anglais sera enseigné à partir de la cinquième année primaire actuelle, ce qui correspond à l'âge de 11-12 ans. Le Conseil communal est persuadé que Maurice Ruedin saura diriger les Ecoles primaires et enfantines de la Ville dans cette période de transition vers les nouvelles structures scolaires.

Succession d'Alain Zosso à l'ESRN

Lors de sa séance du 9 mars 2010, le Comité scolaire de l'ESRN a réglé de manière provisoire la succession d'Alain Zosso, président du Comité de direction et directeur du Centre du Mail. Ce dernier quittera ses fonctions le 31 juillet prochain. Le Comité scolaire de l'ESRN a désigné Enzo Offredi à la fonction de Président du Comité de direction ad intérim. Malgré cette nomination, Enzo Offredi continuera d'assumer sa fonction de directeur du Centre de la Côte. Concernant la direction du Centre du Mail, elle sera assumée conjointement par Pierre Arlettaz et François Visinand. Ce dernier est en charge de la fonction de directeur du Centre du Mail ad intérim.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe PLR estime qu'en renonçant au nouvel arrêt de bus prévu à la rue des Fahys, la Ville réaliserait d'importantes économies.

Groupe socialiste

Jonathan Gretillat: «Lorsque nous envisageons notre action politique pour les habitantes et les habitants de notre ville, nous voulons que chacune et chacun d'entre nous puisse avoir sa place dans notre société, tout en bénéficiant d'une meilleure qualité de vie. Cela comprend également l'attention toute particulière qui doit être prêtée à celles et ceux qui ne sont plus là ainsi qu'à leurs proches. Notre ville a ainsi la responsabilité d'offrir à tout habitant une inhumation digne, respectueuse et si possible conforme à ses dernières volontés, de même qu'à la législation en vigueur. Ainsi, l'important crédit visant à aménager de nouveaux quartiers, y compris de «longue durée», dans le cimetière de Beauregard et à entretenir le crématoire répond à ces besoins essentiels. Le quartier «longue durée», à caractère multiconfessionnel, répond ainsi tant à la demande des associations musulmanes, qu'au principe de laïcité positive de notre République. Nous appelons également de nos vœux qu'en ce domaine, le Conseil communal fasse preuve d'un peu plus d'anticipation pour concilier au mieux la paix des morts, les impératifs environnementaux, l'aménagement du territoire et la planification des dépenses qui dans ce cas sont importantes.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: «Le Conseil communal appuie les auteurs de l'interpellation 09-610 du groupe PopVertsSol, en voulant obliger les conducteurs de véhicules à modifier leur comportement – notamment à diminuer leur vitesse –. Comment? En permettant aux cyclistes de rouler dans les deux sens, dans les rues où les autres usagers de la route circulent dans un seul sens et où la vitesse est limitée à 30 km/h. Or, la vitesse y est ainsi limitée en raison de la proximité de ces voies avec des lieux très fréquentés (écoles) ou de la configuration de ces rues (étroitesse des lieux, forte déclivité de la chaussée). A relever, qu'en hiver, cette limitation de la vitesse est momentanément suspendue pour faciliter le trafic.

Imaginons: une rue étroite, en pente, où les véhicules circulant dans un seul sens côtoyent des cyclistes roulant aussi dans le sens contraire. Combien d'accidents faudra-t-il tolérer pour justifier un tel «forcing» des amateurs de la petite reine?»

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher: «Le Conseil général a débattu de notre proposition d'autoriser les cyclistes à emprunter les zones 30 à contresens. Une majorité s'est montrée favorable à ce principe, qui permet de modérer le trafic, et qui oblige tous les usagers de la route à cohabiter harmonieusement. Le principe de la mixité des trafics consiste à ne plus séparer strictement les différents usagers de l'espace public. Cette mixité est nécessaire là où l'espace manque et elle oblige chaque usager à prendre en considération les autres, sans les exclure. Les expériences faites à ce sujet montrent que tout le monde ressort gagnant.

Le Conseil communal va donc prochainement autoriser les contresens cyclables pour 27 des 53 rues qui sont à sens unique en zone 30 et nous nous réjouissons de cette amélioration, même si nous aurions souhaité plus! Nous avons entendu la volonté du Conseil communal d'avancer par étapes, et attendons la suivante.»

Groupe PLR

Alexandre Brodard: «Dans sa lutte perpétuelle contre la majorité de gauche pour diminuer les dépenses inutiles en ville de Neuchâtel, le groupe PLR a mis le doigt sur le nouvel arrêt de bus prévu à la rue des Fahys (une dalle en béton a été posée à la hauteur des bâtiments rouges récemment construits). Ce nouvel arrêt coûterait environ 37'000 francs par an à la Ville, montant auquel s'ajouteraient des coûts ponctuels tels que la construction du nouvel arrêt et le déplacement de l'arrêt existant des Fahys 143.

Ce nouvel arrêt n'a pas véritablement de raison d'être: il se situe à 100 mètres seulement à plat de l'arrêt actuel; un trottoir a été aménagé au nord de la route justement pour faciliter l'accès à l'arrêt existant aux habitants des trois nouveaux bâtiments; sans oublier les désagréables répercussions qu'il aurait pour les usagers sur l'horaire et les tarifs du bus (parcours court/long), ainsi que sur la circulation.

En renonçant à cet arrêt, la Ville réaliserait une économie indolore et aisée proche du million de francs sur 20 ans. Dans ce but, le groupe PLR a déposé une interpellation demandant au Conseil communal des précisions sur cet état de fait, et s'il avait l'intention de persévérer dans sa volonté d'effectuer cette dépense inutile.»

A propos...

En mal de bravoure

«Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut enfin l'énergie de le faire.» Voilà ce que nous inspire cette citation de Georges Clémenceau, après les quelques remarques adressées, récemment et anonymement à l'Administration. Signe des temps, l'Autorité communale est en effet régulièrement saisie de remarques formulées sur son action, sinon sur divers objets relevant de sa compétence. Normal, me direz-vous, nous sommes une démocratie. Il est donc d'usage d'interpeller les autorités quelles qu'elles soient sur tel ou tel manquement. En revanche, où le bât blesse, c'est que ces courriers ne sont pas signés, de sorte qu'ils ne sont pas, et pour cause, soumis à l'examen des directions et des services incriminés. En l'occurrence, il était question du «danger provoqué par les crottes de chiens sur les trottoirs» et de «la facilité avec laquelle l'argent des contribuables est jeté par les fenêtres». Ces dénonciations ont cependant retenu notre attention, non pas pour souligner la pertinence des propositions émises, qui font cruellement défaut, mais pour dénoncer le procédé.

On le sait, atteindre des objectifs commande du bon sens et réaliser des actions appelle l'évidence. Il faut juste en avoir le courage; celui de la goutte d'eau qui ose tomber dans le désert…

Rémy Voirol

Nature en ville

Dans le cadre du projet faune-oiseaux du programme «Nature en ville», la ville de Neuchâtel et l'association Sorbus organisent samedi 20 mars une journée d'information publique à l'extérieur sur le thème: «Comment aider les oiseaux en ville?».

Chacun peut venir s'informer et poser des questions dès 9 heures sur le site de la ferme de Pierre-à-Bot. Le matin, une haie basse en bordure du terrain de tir à l'arc sera plantée à une centaine de mètres de la ferme. Lors de la pause de midi, le pique-nique sera sorti du sac avec possibilité de griller quelque chose. L'après-midi dès 14 heures, les participants se rendront sur les nouvelles rives de Monruz pour poser des nichoirs afin de favoriser plusieurs espèces d'oiseaux, notamment les gobe-mouches noirs et les rouges-queues à front blanc.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Denis Matthey, architecte à Saint-Aubin, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un immeuble ainsi que la construction d'un garage 4, rue de Beauregard, article 9583 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Rodolphe Zimmermann. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement des balcons de l'immeuble 79, rue des Charmettes, article 7618 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Thérèse Tico. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roger-Claude Choffat, architecte à Fleurier, d'un permis de construire pour la rénovation d'une maison familiale et la construction d'un garage souterrain 52, rue du Clos-de-Serrières, article 5791 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Martine et Michel Jeanneret. Les plans peuvent être consultés du 19 mars au 3 mai 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2ème étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents: Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), Katja Lehr (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Raymond Maridor (soc), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (soc), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (soc).

Excusés: MM. Pascal Domatezo (UDC), Nicolas Marthe (PLR).

Le Conseil communal était représenté par Mme Françoise Jeanneret (soc), présidente, M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Olivier Arni (soc), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit destinée à l'aménagement de quartiers du cimetière de Beauregard,
- concernant une demande de crédit destinée au fonctionnement et à l'entretien du crématoire de Beauregard,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 15 mars 2010, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 26 avril 2010.

Neuchâtel, le 17 mars 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Françoise Jeanneret — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

lundi 22 mars à 19h45 à la salle des Loisirs, rue des Acacias 1

Renseignements: tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Aux habitant-es de Serrières

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

mercredi 24 mars à 19 heures au Serr'cle, rue de Coquemène 1

Renseignements: tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La 10e édition des Jeux paralympiques d'hiver s'est ouverte vendredi dernier à Vancouver

Une volonté de fer

Anne Kybourg

Les Jeux paralympiques d'hiver 2010 battent leur plein. Organisée du 12 au 21 mars, cette compétition de haut niveau réunit près de 600 athlètes handicapés, venus de 43 pays différents. Les compétiteurs s'affrontent dans 5 disciplines : le ski alpin, le biathlon, le ski de fond, le hockey sur luge ainsi que le curling en fauteuil roulant. Pour défendre les couleurs de la Suisse, une délégation de 15 sportifs et sportives a fait le déplacement avec la ferme intention d'éviter la médaille en chocolat. Les Helvètes représenteront la nation dans toutes les disciplines à l'exception du hockey sur luge.

Bruno Huber défendra les couleurs de la Suisse en biathlon durant les Jeux paralympiques d'hiver de Vancouver. • **Photo : Urs Huwyler**

Les Jeux paralympiques ont toujours lieu à la suite des Jeux olympiques. Pour les Jeux d'hiver, les athlètes sont répartis en fonction du type et du degré de leur handicap. En ski alpin par exemple, il existe trois types de handicap par catégorie : les personnes aveugles, les personnes assises et les personnes debout.

Promotion du sport-handicap

L'Association suisse des paraplégiques et Plusport (sport-handicap suisse) ont créé la Fondation Swiss Paralympic Comitee (SPC). Cette organisation se charge de réunir les fonds nécessaires pour envoyer des sportifs handicapés dans les compétitions de haut niveau, dont les Jeux paralympiques d'hiver. Le SPC s'occupe également de la sélection des athlètes participant à ces différentes rencontres. Depuis de nombreuses années, la Swiss Olympic Association collabore avec le SPC dans le but notamment de promouvoir la pratique du sport-handicap à un haut niveau.

Exploits

En comparaison avec les Jeux olympiques, les Jeux paralympiques ne sont que trop peu médiatisés. Les athlètes handicapés évoluant dans ce genre de compétition ont une volonté de fer. Imaginez-vous une seconde en train de vous élancer du haut d'une pente sans autre repère que la voix de votre partenaire ! N'est-ce pas là le plus bel exemple de ce que représente la confiance ? Essayez encore de vous représenter l'intensité de l'effort demandé à un athlète handicapé pratiquant le biathlon sur une seule jambe, à l'image de Bruno Huber (photo), membre de la délégation suisse aux Jeux paralympiques. Les sportifs handicapés participant aux Jeux paralympiques sont un modèle de volonté et de persévérance qui est beau à voir. Dans une société basée sur la loi du moindre effort, ces sportifs et sportives nous donnent une belle leçon d'humilité.

A.K.

A travers l'histoire

La première projection à Paris du Cinématographe Lumière, le 28 décembre 1895, fut suivie d'une très large diffusion dans toute l'Europe. Les premières projections ont lieu dans le canton de Neuchâtel en 1896 déjà, mais il faut attendre le début du siècle pour que soient bâties les premières salles de cinémas permanentes. Construit en 1911 sur l'emplacement du jardin privé de l'hôtel Bellevue, le Théâtre-cinéma du Port (qui devient le cinéma Palace en 1913) est pourvu de 650 places, équipé d'un écran concave en aluminium et constitue la première salle permanente édifiée spécifiquement à cet effet à Neuchâtel. Le bâtiment sera démoli en 1947 pour faire place à l'hôtel Touring et au nouveau cinéma. Photographie anonyme, vers 1930 (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel), Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

La médiation en entreprise

L'Association neuchâteloise de médiation MédiaNe organise une conférence publique, vendredi 19 mars à 19h30 au Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), sur le thème : « Les valeurs ajoutées de la médiation, en particulier en entreprise ».

A partir de son expérience et sur la base d'exemples concrets, Arnaud Stimec, professeur et chercheur en communication, RH, gestion de conflits à Polytechnique Université Nantes, ainsi que médiateur, abordera les questions qui peuvent se poser lors d'un conflit en entreprise.

La conférence est gratuite. Informations sur le site www.medialogue.ch

Conférence publique

L'association Ecoparc organise une conférence

jeudi 25 mars à 18 heures
bâtiment de l'ECAP,
place de la Gare 4
entrée libre

Sur le thème « SMEO – fil rouge pour la construction durable », Ulrik Liman, responsable du développement durable de la ville de Lausanne présentera l'outil répondant aux besoins des architectes et maîtres d'ouvrages qui souhaitent intégrer les principes du développement durable dans leurs projets.

Cet outil offre une aide à la planification, la réalisation et à l'exploitation de projets de construction durable et permet d'analyser les conséquences d'un projet sur l'ensemble des cycles de vie du bâtiment.

Plus d'informations sur : http://register.ecoparc.ch/plateforme-mars-2010/

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 8 au 14 mars 2010

- Température extérieure moyenne : –1.0° C.
- Degrés-jours : 146.8 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Atelier des musées

Les vacances de Pâques approchent ! L'atelier des musées propose toute une série d'ateliers dans les musées de la Ville.

Muséum d'histoire naturelle

Les petits de 4 à 6 ans sont invités à venir à la rencontre du lièvre et du lapin et réaliser un petit carnet d'indices pour ne plus les confondre, mardi 6 avril.

Pour en apprendre un peu plus sur un inventeur génial, les jeunes de 10 à 13 ans ont rendez-vous mercredi 7 avril pour *le cycle lunaire et les machines de Léonard de Vinci.*

Les enfants entre 7 et 9 ans, passionnés de grandes inventions découvriront, l'atelier *du moulin au ventilateur* mercredi 14 avril.

Musée d'art et d'histoire

En marge de l'exposition *Revenez chères images !*, les jeunes de 4 à 17 ans sont conviés durant la semaine du 6 au 9 avril, à des ateliers de peinture, fabrication de silhouettes à mettre en scène dans un théâtre et d'autres surprises (en fonction de l'âge).

Musée d'ethnographie

Les 5-7 ans partiront à la rencontre des *curiosités d'Egypte et d'ailleurs,* mercredi 14 avril, tandis que les enfants de 8 à 10 ans sont invités à voir la surprenante exposition Helvetia Park.

Galeries de l'histoire

Les jeunes de 9 à 12 ans découvriront jeudi 15 avril les maquettes historiques de Neuchâtel pour mieux comprendre comment se construit une cité.

Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, fax 032 717 79 19 (le matin, du mardi au vendredi). atelier.musees.neuchatel@ne.ch www.atelier-des-musees.ch

Marché aux puces

Pour la deuxième année consécutive, la Case à chocs organise un petit marché aux puces, vendredi saint 2 avril dès 14 heures à l'Interlope, au Queen Kong Club et à la Case à chocs (quai Ph.-Godet 20).

Chacun est invité à venir vendre, acheter, échanger, troquer ses fripes, fringues, vinyles, matériel audio, vidéos, bibelots vintage, collections de timbres, livres, BD, toys, photos, instruments de musique, bong en forme de psylo, meubles, vaisselle, santiags et autres... Petite restauration, bar, DJ's et concerts à l'Interlope.

Inscriptions pour tenir un stand : info@case-a-chocs.ch ou au 032 544 35 84. Délai : 30 mars.

Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports et M. Rémy Voirol, chancelier, à la cérémonie des mérites sportifs.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports, aux Championnats suisses des clubs de natation ligues A et B.

■ Samedi, M. Alain Ribaux, conseiller communal, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale et à la remise du Prix 2010 de l'Institut neuchâtelois, à Couvet.

Concours suisse de musique pour la jeunesse

Le Conservatoire de musique neuchâtelois accueille, du vendredi 19 au dimanche 21 mars sur son site de Neuchâtel, les épreuves régionales du Concours suisse de musique pour la jeunesse.

Ce concours offre la possibilité aux jeunes amateurs âgés de 8 à 20 ans (22 ans pour les chanteurs) de passer une audition devant un jury professionnel, lequel apprécie, juge et commente les épreuves au cours d'un entretien personnel avec chaque musicien.

Cette année, les concours régionaux se déroulent aux mêmes dates dans 8 villes, dont Neuchâtel qui reçoit les jeunes musiciens pratiquant le basson, le violon, le violoncelle, la flûte traversière, la flûte à bec. Sélection également de duos de musique de chambre et duos de piano.

Toutes ces journées sont ouvertes au public sur le Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, pour encourager ces jeunes talents. L'entrée est libre.

Un concert des lauréat-e-s de Neuchâtel aura lieu le 28 mars à 16 heures sur le même site.

Les premiers prix des épreuves régionales se qualifieront pour la finale qui aura lieu à Genève du 6 au 9 mai.

Tous les détails sur le déroulement du concours sur le site : www.sjmw.ch et www.cmne.ch

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Programme cinéma pour la semaine du 17 au 23 mars

APOLLO 1 **032 710 10 33**
SHUTTER ISLAND
3e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h45, 17h30, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Leonardo Di Caprio, Mark Ruffalo, Sir Ben Kingsley.
De Martin Scorsese.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
LES CHÈVRES DU PENTAGONE
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: George Clooney, Ewan McGregor, Jeff Bridges.
De Grant Heslov.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
PERCY JACKSON-LE VOLEUR DE FOUDRE
6e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me, sa/di 14h30.
Acteurs: Pierce Brosnan, Uma Thurman.
De Chris Columbus. Derniers jours.

APOLLO 2 **032 710 10 33**
AVATAR 3 D
14e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h15.
Acteurs: Sigourney Weaver, Sam Worthington.
De James Cameron. Derniers jours.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
THÉRAPIE DE COUPLES
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je/ve, lu/ma 15h, ve/sa 23h.
Acteurs: Vince Vaughn, Jason Bateman, Jean Reno.
De Peter Billingsley.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
LA PRINCESSE ET LA GRENOUILLE
8e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De John Musker. Derniers jours.

APOLLO 3 **032 710 10 33**
LA DISPARITION DE GIULIA
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs Corinna Harfouch, Bruno Ganz, Stefan Kurt.
De Christoph Schaub.

ARCADES **032 710 10 44**
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, me au lu 17h45, me, ve au lu 20h30, ve/sa 23h. VO angl. s-t fr/all je, ma 20h30, ma 17h45.
Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter, Anne Hathaway.
De Tim Burton.

BIO **032 710 10 55**
LA RAFLE
2e semaine. Pour tous sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Acteurs: Mélanie Laurent, Gad Elmaleh, Jean Reno.
De Roselyn Bosch.

REX **032 710 10 77**
THE GOST WRITER
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Pierce Brosnan, Ewan Mc Gregor, Olivia Williams.
De Roman Polanski.

REX **032 710 10 77**
OCEANS
8e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
De Jacques Perrin. Derniers jours.

REX **032 710 10 77**
INVICTUS
10e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Morgan Freeman, Matt Damon, Tony Kgoroge.
De Clint Eastwood. Derniers jours.

STUDIO **032 710 10 88**
L'ARNACŒUR
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 18h, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Vanessa Paradis, Romain Duris, François Damiens.
De Pascal Chaumeil.

L'instantané de Stefano Iori...

... échafaudages

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

Beaux-Arts, M. Gérard Perrin, rue Désor 3, case postale 2665, tél. 032 724 19 87, gerard.perrin@cap.ch

Bel Ermitage, association des habitants voisins et amis du vallon de l'Ermitage, Mme Sandra Barbetti Buchs, tél. 032 721 25 05, sbarbetti@swissonline.ch – M. Jean-Pierre Emery, tél. 032 721 25 41, jp.emery@net2000.ch – Mme Béatrice Nys, tél. 032 724 77 07, bea.nys@sunrise.ch

Chavannes-ACOCHA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch - http://coqdinguene.romandie.com

Côte et environs, Mme Sylvie Jeanbourquin présidente, Côte 66, tél. 032 725 11 52, sylvie.jeanbourquin@net2000.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 20 et dimanche 21 mars

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec sainte cène. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: sa 20 à 18h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 18h45, C21, culte pour les jeunes suivi d'un repas.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 24. März, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

UN PARRAINAGE
SOLIDARITÉ
pour l'avenir des enfants

Terre des hommes

021 / 654 66 66

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Fax 021/654 66 77 • E-mail: info@tdh.ch

Annonce gratuite

aide à l'enfance - www.tdh.ch

La cérémonie des mérites sportifs se déroulera ce mercredi soir à 18 heures à la Riveraine

Coups de cœur pour la trottinette

« Coups de cœur » 2009 des Mérites sportifs de la Ville, Cedric Bürgi, Benjamin Stocco et Marie Nansoz ont réalisé un incroyable défi : rallier la Hollande à Neuchâtel en trottinette et à vélo. Accompagnés de deux équipes logistiques, les garçons sont partis d'Amsterdam en trottinette et Marie à vélo pour rejoindre Neuchâtel 1050 km plus tard. Ils ont parcouru cette distance en 17 jours en traversant cinq pays différents. Cedric Bürgi (ci-dessous à gauche), auteur de cet exploit, et Helder Mendes (à droite), membre de l'équipe logistique racontent leur extraordinaire aventure et exposent leurs projets pour l'avenir.

Benjamin Stocco, Cedric Bürgi et Marie Nansoz ont parcouru plus de 1000 kilomètres en trottinette et à vélo. • **Photos : sp**

D'où vient cette idée de se lancer un pareil défi ?

Cedric Bürgi : Avec Benjamin, nous avons reçu notre première trottinette il y a dix ans. Petit à petit, nous avons commencé à prendre un bon rythme. Nous nous sommes d'abord rendus avec notre engin au camping d'Yverdon. Ensuite, nous sommes allés rendre visite à la grand-mère de Benjamin à La Chaux-de-Fonds. Nous avons remarqué que la trottinette était un moyen de transport approprié à ce genre de déplacement. C'est ainsi qu'en 2004, nous nous sommes lancé notre premier vrai défi, celui de relier Neuchâtel à Genève en trottinette. Nous sommes partis avec des sacs de 20 kilos sur le dos. Notre première tentative s'est soldée par un échec, mais nous avons finalement réussi à relever le défi. Ensuite, nous avons décidé de rallier Neuchâtel à Locarno en 2006. Cette fois-ci, nous avions décidé de nous faire assister par une voiture. En 2008, nous avons parcouru 600 kilomètres de Neuchâtel à Marseille, accompagnés d'une équipe logistique. Composée de deux personnes, cette équipe se chargeait de faire les courses, de régler les détails administratifs en lien au camping et de nous filmer. Durant ce voyage, nous avons constaté que cette équipe avait trop de tâches à accomplir. C'est pourquoi, nous avons décidé de prendre deux équipes logistiques lors du défi Amsterdam-Neuchâtel. Nos premiers défis nous ont permis d'acquérir l'expérience nécessaire pour réussir totalement cette dernière aventure.

Qui a participé à l'aventure Amsterdam-Neuchâtel ?

Helder Mendes : L'équipe était composée de sept personnes au total. Cedric et Benjamin roulaient en trottinette et Marie à vélo. L'équipe logistique comptait Hadrien Graf, Quentin Aquilon, Jael Villat et moi-même.

C.B. : Nous souhaitions que l'équipe logistique puisse avoir un peu de répit. Les quatre accompagnateurs étaient répartis en deux groupes de deux. Cette organisation leur a permis de remplir leur mission tout en ayant la possibilité de souffler un peu !

Comment avez-vous préparé ce périple ?

H.M. : Cedric, Benjamin et Marie ont tout préparé eux-mêmes. Ils nous ont exposé l'itinéraire ainsi qu'un plan détaillé de chaque journée. Nous leur avons donné un coup de main en ce qui concerne le matériel, afin de ne rien oublier.

C.B. : Nous avons établi un dossier de présentation que nous avons soumis à de multiples sponsors. Nous avons ainsi décroché plusieurs contrats nous permettant de réaliser notre défi. Les différents sponsors et parrains nous ont notamment mis du matériel à disposition. A la fin de notre périple, nous avons reversé l'argent qui nous restait à l'association « Make a wish », basée à Genève. Cette dernière a pour but de réaliser les rêves d'enfants.

Avez-vous rencontré des moments difficiles durant le voyage ?

H.M. : Marie s'est fait voler son vélo. Elle revenait de blessure et elle a connu toutes sortes de mésaventures. Pour finir, tout cela commençait à peser sur l'équipe. Il nous est également arrivé d'avoir très peur pour Cedric et Benjamin. Les routes sur lesquelles ils se jettent sont parfois très dangereuses. Sans expérience, il est fortement déconseillé de les imiter. C'était très impressionnant !

C.B. : Dans un défi comme celui d'Amsterdam-Neuchâtel, il arrive que nous n'ayons pas d'autre choix que d'emprunter la route qui se présente devant nous, aussi dangereuse soit-elle. Au vu de l'importance du défi, nous avions embarqué plusieurs casques ainsi que des protections.

Quel a été votre sentiment à l'arrivée ?

C.B. : Une immense satisfaction ! Le père de Benjamin avait organisé une réception surprise pour notre arrivée avec une soixantaine de personnes. J'ai également été très satisfait pour tous ceux qui nous ont accompagnés. Je me suis aussi senti soulagé.

H.M. : J'étais satisfait pour eux. Avec l'équipe logistique, nous avions des obligations envers eux et nous avons réussi. Nous sommes fiers de représenter un maillon important de la chaîne et d'avoir réussi à surmonter tout ce qui est arrivé.

Que représente le mérite coup de cœur à vos yeux ?

C.B. : Ça fait bizarre ! Il est important de montrer que ce n'est pas une compétition. Nous souhaitons honorer la discipline pour pouvoir partager notre passion avec les plus jeunes. Il y a beaucoup à faire pour la trottinette de route et les courses.

H.M. : Il y a aussi un message écologiste là-derrière. La trottinette est un moyen de transport que tout le monde peut utiliser.

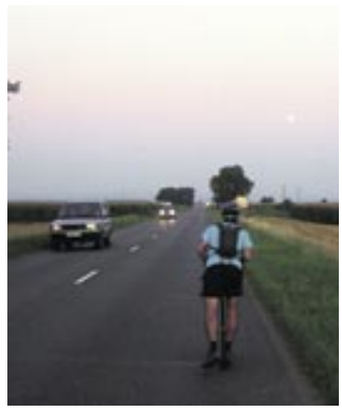

Quel sera votre prochain défi ?

C.B. : Il n'y en aura pas ! Nous nous sommes penchés sur le fait de créer des journées sportives ainsi que des courses. Nous voudrions également mettre sur pied un camp sportif autour de la trottinette. Ce camp d'une semaine s'adresserait à des jeunes de 10 à 15 ans. Le matin, nous ferions des balades d'une vingtaine de kilomètres en trottinette et l'après-midi serait réservé à d'autres activités. Nous nous sommes fait de nombreux contacts par le biais de nos défis. Je pense que nous sommes en mesure d'organiser ce camp et de développer d'autres idées pour la trottinette.

Anne Kybourg